

L'an mil-huit-cent-vingt-deux, le dix-huitième jour du mois de Mai, à trois heures de l'après-midi. Par devant nous Maire de Saint-Malo, Département d'Ille-et-Vilaine, officier de l'état civil et chevalier de la légion d'honneur; est comparu le Sieur François-Jean Robert, âgé de trente-deux ans, poulieur; le quel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né à Saint-Malo, ce jour, à six heures du matin, de lui déclarant et de Adélaïde-Pauline Bernard, son épouse, âgée de trente-deux ans, domiciliée de cette ville; au quel enfant il a déclaré donner les prénoms de François-Charles-Joseph. Les dites Déclaration et présentation faites en présence de Jean-François Philippe, Chapelier et Augustin Houduce, concierge, tout deux majeurs et domiciliés de cette ville; les quels, après lecture, ont signé avec nous et le père.

Houduce
Philippe

Pr Le Maire, absent,
Le premier adjoint.
Dupuy-Fosny aîné

L'an mil-huit-cent-vingt-deux, le dix-huitième jour du mois de Mai, à quatre heures de l'après-midi. Par devant nous Maire de Saint-Malo, Département d'Ille-et-Vilaine, officier de l'état civil et chevalier de la légion d'honneur; est comparu Monsieur Jean Louis Le Soliff, docteur en Chirurgie, domicilié de cette ville, qui a fait l'accouchement ci-après; le quel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né à Saint-Malo, le jour d'hier, à cinq heures du soir, de Dame Jeanne-Marie-Elizabeth Midy, âgée d'environ trente-sept ans, épouse de Monsieur Noël-Hyacinthe Lepère, âgé de cinquante-un ans, sous-Intendant militaire en cette place, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, actuellement absent, domiciliés de cette ville; au quel enfant il a déclaré donner les prénoms de Edouard-Marie. Les dites Déclaration et présentation faites en présence de Messieurs Camille-Charles Midy, commis, oncle maternel de l'enfant et Joseph Potier, négociant, majeurs et domiciliés de cette ville; les quels, après lecture, ont signé avec nous et le Chirurgien.

Potier

Midy

Le Soliff

Pr Le Maire, abs.
Le premier adjoint.
Dupuy-Fosny aîné



L'an mil-huit-cent-vingt-deux, le vingtième jour du mois de Mai, à trois heures du soir. Par devant nous Maire de Saint-Malo, Département d'Ille-et-Vilaine, officier de l'état civil et chevalier de la légion d'honneur; est comparu Pierre-Mathurin Bourgeat, menuisier, âgé de vingt-deux ans, le quel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né à Saint-Malo le jour d'hier, à quatre heures du soir, de lui déclarant et de Françoise-Rose Bilchot, son épouse, âgée de vingt-deux ans, domiciliée de cette ville; au quel enfant il a déclaré donner les prénoms de Célestine-Désirée-Françoise. Les dites Déclaration et présentation faites en présence de Jean Bilchot, aïeul maternel de l'enfant, cordonnier, et Pierre Orioux, menuisier; tout deux majeurs et domiciliés de cette ville; les quels, après lecture, ont signé avec nous et le père.

Pierre Bourgeat

Pierre Orioux
Jeanne Brunet née Bilchot

Pr Le Maire de St-Malo.
Le premier adjoint.
Dupuy-Fosny aîné

L'an mil-huit-cent-vingt-deux, le vingt-deuxième jour du mois de Mai, à quatre heures du soir. Par devant nous Maire de Saint-Malo, Département d'Ille-et-Vilaine, officier de l'état civil et chevalier de la légion d'honneur; est comparu Monsieur Joachim-Simon Lucet, âgé d'environ vingt-neuf ans, professeur de langue française, le quel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né à Saint-Malo, ce jour, à une heure et demie du matin, de lui déclarant et de Dame Thérèse Marie Lejour, son épouse, âgée de vingt-deux ans, domiciliés de cette ville; au quel enfant il a déclaré donner les prénoms de Camille-Hippolyte. Les dites Déclaration et présentation faites en présence de Sieur Michel Lejour, fils, oncle maternel de l'enfant et Julien Patena, instituteur, oncle de l'enfant, par alliance, domiciliés de Châteauneuf et l'autre de cette ville; majeurs; les quels, après lecture, ont signé avec nous et le père.

Lucet

Lejour

Pr Le Maire,
Le premier adjoint.
Dupuy-Fosny aîné